L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 23 JUIN 1878.

LA FRANCE AU CONGRÈS DE BERLIN.

Déclaration de M. Waddington.

Vote unanime de confiance.

Chambre des Députés.
Séance du 7 juin.

On se rappelle qu'à la séance d'hier M. Léon Renault a demandé à interpeller le ministre des affaires étrangères, au sujet du Congrès qui va s'ouvrir à Berlin. M. Waddington a répondu qu'il acceptait l'interpellation.

M. Léon Renault est donc monté à la tribune, au début de la séance, et a formulé sa question en quelques mots. L'orateur a pensé qu'au moment où les Chambres vont se séparer, il est bon qu'elles sachent à quoi s'en tenir sur les graves événements de l'extérieur. Le ministre des affaires étrangères avait d'ailleurs manifesté l'intention de faire une déclaration devant le Parlement, au sujet de la question d'Orient. M. Léon Renault est heureux de provoquer cette déclaration.

M. Waddington monte à la tribune et, au milieu d'un silence profond, il fait connaître à la Chambre le programme du gouvernement. Nous allons citer les principaux passages de cette importante déclaration, qui a obtenu le plus vif succès et qui a procuré à M. Waddington le triomphe d'un vote unanime.

M. le ministre des affaires étrangères. Messieurs, la Chambre se souvient que le 2 mai dernier, à la suite d'une question adressée par l'honorable M. Dreolle, j'avais pris l'engagement d'exposer avant la fin de la session à la Chambre, quelle avait été la politique du gouvernement en matière extérieure, depuis l'avènement au pouvoir du cabinet actuel.

Je suis heureux aujourd'hui, heureux pour moi, heureux pour le cabinet de pouvoir tenir cette promesse.

Cette tâche sera d'autant plus facile, et j'aborde la tribune avec d'autant plus de confiance qu'après les paroles qui vient de prononcer l'honorable M. Léon Renault, après celles qu'a prononcées hier l'honorable M. Dreolle, j'ai la conviction profonde que sur tous les bancs de la Chambre, lorsqu'il s'agit des intérêts de la France à l'extérieur, il n'y a qu'une opinion, et que tous les cœurs battent ici à l'unisson. (Applaudissements.)

L'hiver dernier de graves événements se sont accomplis dans la péninsule des Balkans. L'armée russe, après une longue lutte, a triomphé des forces de l'Empire ottoman. Au milieu de l'hiver, au prix d'efforts héroïques, cette armée a traversé les Balkans et s'est répandue dans les plaines de la Bulgarie. Une marche triomphale s'ensuivit. Adrianople, et peu après, les portes de Constantinople.

Il n'est alors une grande émotion en Europe, surtout en Angleterre et pendant quelque temps on put craindre que l'émotion ne agitât ce pays ému au point qu'on eût pu craindre.

Quelle était alors la situation de la France, quelle était le devoir du gouvernement français? La France avait un intérêt capital au maintien de la paix. Il revenait de décider quelle allait en opposition de grands travaux pacifiques, que de nombreuses entreprises d'un vaste ressort, de nombreuses de fer, elle avait devant elle, ne demandent la grande entreprise de la reconstitution de ses écoles, de ses casernes, elle était tenue à maintenir à tous les gouvernements les bienfaits de la paix. Mais en présence de ces grands intérêts, il était de notre devoir de ne pas rester indifférents à ce qui se passait autour de nous, et de ne pas laisser ébranler l'équilibre européen, dont le maintien est la sauvegarde de la paix. Nous avons suivi avec intérêt les négociations qui ont abouti à la conclusion du traité de San-Stefano, et nous avons pu constater que le gouvernement russe, en présence de l'Europe, ne prétendait pas à la conquête de ses armes victorieuses, et qu'il était disposé à ne pas porter de conditions trop dures à la Turquie. Mais, dès le 3 juin 1878, nous avons pu constater que le traité de San-Stefano était de nature à porter ombrage à l'Europe